



LIVRET DE

L'ÉTUDIANT

école camondo
architecture intérieure & design

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	6
– LE MÉTIER D'ARCHITECTE D'INTÉRIEUR - DESIGNER	6
Esthétique matérielle et éthique intellectuelle	6
Une approche multiple	6
Une responsabilité écologique	6
– POURQUOI ÉTUDIER À L'ÉCOLE CAMONDO ?	7
Imaginer et développer	7
Individualités et ouverture	7
Une entité du MAD	7
Excellence & reconnaissance	8
L'ADMISSION	9
– LE CONCOURS D'ENTRÉE EN 1RE ANNÉE	9
Les prérequis	9
Parcoursup	9
Admissibilité	9
Admission	9
– LE PROGRAMME ÉGALITÉ DES CHANCES	10
– LES ADMISSIONS PAR ÉQUIVALENCE	11
Validation préalable des ECTS	11
Dossier de candidature	11
Oral d'admission	11
LE CURSUS PÉDAGOGIQUE	13
1er cycle	13
2e cycle	13
– LE 1ER CYCLE	13
La 1re année	13
La 2e année	14
La 3e année	15
– LE 2E CYCLE	15
La 4e année	15
La 5e année	16
LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	18
Ateliers de projet	18
Expérimentation & amplification créative	18
Les outils fondamentaux...	19
...et les savoirs partagés	19
Développer un anglais professionnel	19

– DIFFÉRENTS MODES D'APPRENTISSAGE	19
Les cours magistraux	20
Les ateliers de projets	20
Les workshops intensifs	20
Les cours électifs	20
Le programme Atelier Campus	21
Les stages	21
Les journées d'insertion professionnelle	21
– PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	21
L'ÉVALUATION	22
Les évaluations intermédiaires	22
Les jurys en fin de 1er semestre	22
Les affichages de fin d'année	23
Le cas spécifique de l'affichage de 3e année	23
Redoublement ou réorientation	23
– LES JURYS ET SOUTENANCES DE DIPLÔME	23
Jury de mémoire	24
Jury de sujet commun	24
Jury final de diplôme	25
LE DIPLÔME	26
– LA RECONNAISSANCE DU DIPLÔME	26
Le CFAI	26
Le MESR	26
Le RNCP	26
LES RESSOURCES	27
– RESSOURCES DOCUMENTAIRES	27
– RESSOURCES INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELLES	28
– ATELIER MAQUETTE OU DÉCOUVERTE	28
– FABLAB	29
LES PARTENARIATS	30
– PARTENARIAT WORKSHOP	30
– PARTENARIAT PERSPECTIF	30
– PARTENARIAT DE COMPÉTENCE	30
– PARTENARIAT CONCOURS	30
Exemples de partenariats	31
– PARTENARIAT ACADÉMIQUE	31

Partenariat - ENSA Paris Val de Seine	31
Partenariat - ENSA Paris Belleville	31
Partenariats à l'étranger	32
- PARTENARIAT MÉDIA	32
- LE PROGRAMME ATELIER CAMPUS	32
Un réseau de savoir-faire hors du commun	32
La place de l'artisanat	33
Une facette de notre identité commune	33
- LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	33
Mobilité étudiante en Europe	33
Et hors Europe	34
LA VIE ÉTUDIANTE	35
- ACCÈS À L'ÉCOLE	35
La carte étudiante	35
- LE CROUS	35
- S'ÉQUIPER	35
- SE LOGER	35
- SE RESTAURER	36
- SE SOIGNER	36
Sécurité sociale	36
Mutuelle	36
Procédure d'affiliation	36
- SE DÉPLACER	37
À Paris	37
À Toulon	37
- SORTIR	37
Musée	37
Théâtre	38
Conférences diverses	38
Club International des Jeunes à Paris	38
Activités	38
- LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	38
Bureau des étudiants - BDE	38
Collectif Echos	39
Camongliss'	39
- ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	39
La procédure CEF	39
Le passeport	39
Le visa	39

LES ÉQUIPES

41

– L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'ÉCOLE CAMONDO

41

– LE CORPS ENSEIGNANT

41

PRÉSENTATION

- LE MÉTIER D'ARCHITECTE D'INTÉRIEUR - DESIGNER

Esthétique matérielle et éthique intellectuelle

L'architecte d'intérieur - designer est un concepteur qui œuvre à la définition du cadre de vie contemporain. Ce créateur travaille sur des univers envisagés globalement et déclinés de l'espace à l'objet. L'architecte d'intérieur - designer considère les données matérielles (économiques et technologiques), intellectuelles (scientifiques, sociologiques, éthiques) et sensibles (esthétiques, imaginaires) qui entrent en jeu dans la constitution du cadre de vie et de ses composants. Il travaille à l'échelle de l'humain et de sa perception des espaces à travers la maîtrise des volumes, des couleurs, des textures, des lumières, des sons, etc.

L'architecte d'intérieur - designer engage un processus de création centré sur les usages contemporains, grâce à un travail d'analyse et d'immersion dans le sujet, une capacité de conceptualisation et une maîtrise des outils de représentation et des techniques de réalisation. Dans une démarche prospective et humaniste, il apporte des réponses continuellement en phase avec les évolutions de la société.

Une approche multiple

Seul ou au sein d'équipes pluridisciplinaires, l'architecte d'intérieur - designer dessine des appartements sur-mesure et conçoit des boutiques ou des restaurants singuliers ; met en scène des événements culturels ou commerciaux ; invente des environnements de travail et de services ; conçoit des équipements et du mobilier urbain ; construit des kiosques et dessine des flagships ou des pop-up ; scénographie la culture et les images des marques. L'architecte d'intérieur - designer peut organiser l'attente dans un hall de gare, dessiner l'intérieur d'un train ou aménager les salles de répétition d'un orchestre de haut niveau. Il repense autant l'hospitalité et l'hôtellerie que l'accueil, l'hébergement et l'habitation, des auberges de jeunesse à l'hôtellerie haut de gamme. Son champ d'action s'étend du logement social à l'industrie du luxe en passant par la conception expérimentale ou immersive. Ses territoires d'exercice se développent du patrimoine à l'univers numérique et passent par les transports et les services.

De la production à la distribution, de l'artisanat à la production en série, du dessin à la direction du chantier, de l'urbain au végétal, ses compétences s'exercent de la sphère privée aux équipements et aux espaces publics. L'architecte d'intérieur - designer conçoit de nouveaux espaces de vie et des scénographies originales, il donne des réponses spatiales et crée des objets et des meubles adaptés à des usages inédits.

Une responsabilité écologique

L'architecte d'intérieur - designer doit également relever les défis

liés à la transition écologique. Concepteur de la matérialité, il lui revient d'aborder les enjeux de celle-ci afin de se projeter dans une démarche soutenable, à toutes les étapes du projet.

Explorateur de l'immatériel, l'architecte d'intérieur - designer doit également penser des usages et scénarios qui transcenderont la matérialité de ses propositions afin que celles-ci gagnent en puissance, toujours au regard des enjeux de la transition.

Matériaux écologiques, bonnes pratiques de conception ou encore programme inclusif, tels sont les champs qui nécessitent une veille constante de la part de l'architecte d'intérieur - designer.

- POURQUOI ÉTUDIER À L'ÉCOLE CAMONDO ?

L'école Camondo forme de futurs architectes d'intérieur - designers, dans une transversalité d'approche entre l'espace et l'objet. À la croisée de l'art, de l'économie, de la technologie et de la conscience sociale et environnementale, la formation proposée favorise un travail sur les sens, les usages, les univers et les ambiances.

En cinq ans et dix semestres, le programme du cursus explore la notion d'habitabilité à toutes ses échelles. Cette approche ouverte prépare les étudiants à une grande mobilité dans un large spectre de professions, elles-mêmes en constante évolution.

Imaginer et développer

L'objectif de l'enseignement est de former des créateurs capables d'agir sur l'ensemble des actes de conception et de réalisation afin d'imaginer nos espaces de vie pour aujourd'hui et pour demain. Les étudiants apprennent à développer une qualité de perception, à établir des relations entre données objectives et subjectives, à formuler leurs idées au travers de langages théoriques convaincants, et, enfin, à régler leurs projets dans tous leurs aspects, plastiques, techniques et réglementaires. Le projet se développe de la forme à la matière, de l'extérieur à l'intérieur, de l'ambiance au détail... L'École ambitionne de faire éclore le potentiel de chacun de ses étudiants, de les accompagner dans la réalisation d'une synthèse entre culture et technologie, contraintes et liberté, histoire et avenir.

Individualités et ouverture

Elle y parvient grâce à un enseignement structuré et progressif, fondé sur la pédagogie du projet qui est une pédagogie active, individualisée et exigeante. Les disciplines sont valorisées par des crédits (système ECTS) afin de faciliter les mobilités étudiantes grâce notamment à la Charte Erasmus.

Une entité du MAD

L'école Camondo est rattachée à l'institution Les Arts Décoratifs, composée du MAD - Musée des Arts Décoratifs, du musée Nissim de Camondo - Paris, des Ateliers du Carrousel et de l'école Camondo.

Cet ensemble unique en Europe englobe dans sa diversité les missions de formation, de conservation et de valorisation de collections publiques nationales et internationales. Chacune des entités de cette association participe du développement de l'autre. Pour l'école Camondo, l'institution est une source inépuisable d'inspiration pour sa pédagogie, le développement des connaissances en arts décoratifs et la valorisation des processus créatifs.

Excellence & reconnaissance

L'École a obtenu le renouvellement de l'enregistrement de son titre d'architecte d'intérieur - designer (Journal Officiel du 28 avril 2013) au niveau 7 du Répertoire national des certifications professionnelles (anciennement niveau I).

Depuis le 28 juin 2016, l'école Camondo est autorisée par arrêté du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à délivrer un diplôme visé à bac +5 d'architecte d'intérieur - designer. Désormais, à la reconnaissance professionnelle du RNCP, s'ajoute celle, académique, du ministère, reconnue internationalement.

Sa formation confère le grade de Master depuis le 19 juillet 2021, reconnaissance académique nationale et internationale.

Ce livret ainsi que les fiches descriptives des cours (disponibles en ligne) rendent compte de la progressivité des études et de la richesse des disciplines enseignées. Leur lecture attentive aide à cerner les objectifs de l'École, à en comprendre les programmes et à mettre en perspective l'enseignement, semestre après semestre, année après année.

L'ADMISSION

- LE CONCOURS D'ENTRÉE EN 1RE ANNÉE

Les prérequis

Le baccalauréat toutes séries est exigé afin de pouvoir s'inscrire définitivement à l'école.

Pour les étudiants scolarisés à l'étranger, un titre admis en équivalence du bac est demandé, de même qu'une bonne maîtrise orale et écrite de la langue française avec une réelle homogénéité en compréhension et en expression ; maîtrise certifiée par un titre officiel au sein d'un organisme indépendant (DELF de niveau B2).

Tous les candidats devront attester d'un niveau B1 en anglais ; niveau certifié par un organisme indépendant.

Une préparation spécifique d'un an est vivement conseillée après le bac, pour acquérir une expression plastique large et permettre aux candidats de constituer un dossier de travaux personnels pertinent, si l'étudiant n'a pas choisi une filière artistique au baccalauréat. Elle permet à l'étudiant de renforcer son ouverture aux domaines artistiques, d'affirmer son engagement et d'aborder ainsi dans de bonnes conditions le concours d'entrée et, au-delà, sa formation.

Parcoursup

La gestion du concours d'entrée en 1re année passe par la plateforme Parcoursup. Les dates des différentes phases sont donc tributaires du calendrier de Parcoursup. Le concours s'articule entre admissibilité et admission.

Admissibilité

La phase d'admissibilité porte sur l'examen de 3 éléments :

- dossier scolaire du candidat - et notamment des appréciations - le candidat doit téléverser les bulletins des années postérieures à la terminale
- lecture du projet de formation motivé qui doit répondre à la question « Pourquoi candidatez-vous à Camondo ? »
- étude du portfolio du candidat, constitué d'une douzaine de productions créatives diversifiées (dessins, photos, liens vers des vidéos, texte/écrits/poèmes...), en format A4, .JPG ou .PDF. Il doit être téléversé via Parcoursup.

Sont admissibles les candidats ayant obtenu au moins 10/20 à l'étude de leur dossier. Les décisions sont sans appel.

Admission

Les candidats admissibles doivent :

- répondre à un sujet qui leur sera transmis avec l'avis d'admissibilité et qu'ils devront traiter chez eux. Les modalités de rendus seront précisées par l'école.
- passer un oral qui portera sur la réponse au sujet, le dossier de travaux personnels. Des travaux complémentaires pourront être présentés à cette occasion (ex : les travaux réalisés dans le cadre de la réponse au sujet).

Ces éléments sont abordés lors d'un entretien oral d'une vingtaine de minutes qui se déroule en visio conférence devant une commission composée de deux enseignants. Cet oral permet d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans l'espace, à présenter un argumentaire, mais il permet également d'évaluer son niveau de culture générale, sa créativité et ses savoir-faire, son esprit de synthèse, ainsi que sa maturité. Et pour les candidats scolarisés dans une autre langue, de vérifier leur bon niveau de pratique du français.

Les critères d'admission sont les suivants :

- La réponse au sujet /20
- La capacité du candidat à se projeter dans l'espace, sa créativité /30
- La capacité du candidat à présenter un argumentaire /20
- La capacité du candidat à faire valoir un niveau de culture générale et un esprit de synthèse /20
- La maturité du candidat /10

Les jurys des phases d'admissibilité et d'admission ont l'entière liberté de jugement, ainsi que des thèmes abordés et des questions posées lors de l'oral d'admission.

Les décisions des jurys sont sans appel.

- LE PROGRAMME ÉGALITÉ DES CHANCES

Établissement d'enseignement supérieur, l'école Camondo est soucieuse d'attirer en son sein tous les jeunes talents, y compris ceux issus de milieux plus modestes. Nous sommes convaincus que la diversité sociale et culturelle des étudiants est nécessaire à la vitalité d'un établissement dédié à la création.

Les étudiants bénéficient de tous les avantages du statut étudiant (prestations du Crous...) et du régime des bourses d'État (agrément du 22 novembre 1990 pour ceux du cursus de 5 ans).

Afin de permettre l'accès de tous à l'École, celle-ci s'est dotée d'un programme ambitieux de bourses d'études - Égalité des chances. Le dispositif est ouvert à l'ensemble des étudiants, y compris ceux du Cycle préparatoire et ce, sans condition de nationalité ou d'âge, et même pour ceux qui ne sont pas boursiers du CROUS.

Selon les situations, un étudiant peut bénéficier d'une aide financière partielle, allant de 10 à 70% des droits de scolarité.

Ce programme est financé par les dons d'entreprises, de particuliers et par l'École.

- LES ADMISSIONS PAR ÉQUIVALENCE

Validation préalable des ECTS

Pour prétendre à une entrée en 2e, 3e ou 4e année par équivalence, Le candidat doit avoir suivi une formation en design, architecture intérieure, architecture ou arts appliqués et avoir validé ou être en cours de validation de :

- 60 ECTS pour prétendre à une entrée en 2e année ;
- 120 ECTS pour prétendre à une entrée en 3e année ;
- 180 ECTS pour prétendre à une entrée en 4e année.

Pour les candidats en cours de validation de crédits, leur admission sera prononcée « sous réserve de validation » des crédits concernés et ce quel que soit l'année intégrée. Ils devront produire les crédits définitifs au plus tard avant la rentrée (ou à la rentrée) sous peine de voir leurs admissions ajournées.

Pour une équivalence en 2e année, les MANAA ne sont pas considérées comme des cursus diplômants. En revanche, les préparations intégrées qui génèrent des crédits sont acceptées.

Dossier de candidature

Pour la première phase :

- Copie de la carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.
- Copie du baccalauréat ou du titre équivalent.
- Tous les bulletins et ECTS obtenus post bac ou titre équivalent.
- Copie des diplômes obtenus
- Attestation d'un niveau B2 en français pour les candidats étrangers

Pour la deuxième phase :

- Une lettre de motivation.
- Un book en format .pdf des travaux réalisés dans le cadre du cursus antérieur démontrant vos compétences en design et en architecture intérieure.

Aucun dossier incomplet ne sera étudié.

Oral d'admission

Après étude de son dossier, sous réserve d'éligibilité, le candidat est invité à passer un entretien d'une vingtaine de minutes avec une commission composée de deux enseignants qui évaluent la qualité du dossier de travaux personnels et l'entendent sur ses motivations et son projet professionnel.

Les candidats sont évalués en fonction :

- de leur parcours académique et de sa cohérence avec les attendus de l'école Camondo, niveau du candidat dans sa promotion ;
- de leur dossier de travaux personnels concernant leur maîtrise technique en architecture intérieure et en design, la qualité

- conceptuelle et plastique, ainsi que la maîtrise de la représentation et de la communication, la créativité ;
- de l'entretien qui devra démontrer la maturité du candidat, sa capacité critique, sa connaissance de l'école, de sa formation, et de ses débouchés.

Il permettra pour les candidats scolarisés dans une autre langue, de vérifier leur bon niveau de pratique du français, au-delà de leur niveau B2 minimum.

Le jury a l'entière liberté de jugement, ainsi que des thèmes abordés et des questions posées lors de l'oral d'admission.

Les décisions des jurys sont sans appel.

LE CURSUS PÉDAGOGIQUE

La scolarité se déroule du lundi au vendredi, de fin-août/ début septembre à fin juin/mi-juillet et comporte des stages. Les étudiants doivent produire un travail personnel important, en sus de celui fourni en cours et dans les ateliers. Ils peuvent travailler à l'École de 9 heures à 22 heures, du lundi au vendredi (ou de 9 heures à 18 heures en période de vacances).

Le cursus s'organise en deux cycles, de trois puis deux ans, et la structure semestrielle rythme la progressivité des acquisitions.

1er cycle

Pour chaque année du 1er cycle, les ateliers de projet en architecture intérieure et en design sont placés sous un éclairage thématique, allant de soi vers les autres :

- en 1re année, les fondamentaux de la perception de l'espace et de la matérialité,
- en 2e année, l'habitat et l'univers domestique,
- en 3e année, les lieux du public et les lieux publics.

La validation de la 3e année à l'issue de la soutenance de fin d'année devant une commission de jury permet la délivrance d'un certificat de validation du 1er cycle.

2e cycle

Le 2e cycle est consacré à la synthèse, par une approche transversale et globale du projet, et à l'autonomie, par l'individualisation croissante du parcours de chaque étudiant :

- le choix d'un sujet de mémoire en 4e année
- le choix d'un sujet libre de diplôme en 5e année
- la possibilité de faire des stages facultatifs ou une césure.

- LE 1ER CYCLE

Le 1er cycle est le temps de l'exploration et des apprentissages. L'étudiant développe sa sensibilité et acquiert les savoirs et les savoir-faire nécessaires. Il doit s'approprier une méthodologie de projet dans une démarche intégrant progressivement la complexité. Les ateliers de projet traitent de sujets ancrés dans des territoires allant de soi vers les autres, de l'intime aux publics.

La 1re année

La 1re année vise à mettre en place les fondamentaux et la méthodologie de projet, à appréhender espaces et objets par les sens, appréhender les matériaux et les outils de la conception. L'architecture intérieure est abordée avec une série de variables : le corps, la lumière, la matière, la structure, la mobilité, l'usage.

Le design est introduit par l'exploration du dessin, du matériau, du programme, des matériaux des gestes et enfin des usages.

L'amplification créative se déploie à travers la couleur, les arts plastiques et visuels, la morphostructure, le dessin et les procédés de fabrication à travers le programme Atelier Campus.

Une boîte à outils de base est constituée avec l'initiation à la maquette, les cours de représentation codée, de perspective et de construction, pendant que sociologie, philosophie, écriture et histoire du design et de l'architecture intérieure nourrissent la démarche de projet et posent dès la 1re année la question du sens.

Exemples de sujet en 1re année : Concevoir l'espace avec les sens, la lumière ou la matière ; concevoir un espace de méditation ou un habitacle dans un contexte déterminé ; dessiner un objet à échelle 1 et son enveloppe ; dessiner un verre à cocktail ; concevoir un centre de table en porcelaine, créer un jouet pour enfant...

La 2e année

La 2e année vise au développement de la méthodologie de projet autour de l'univers domestique, de l'habiter et à l'acquisition des processus de conception.

En architecture intérieure sont traitées les questions du contexte architectural, de l'habitat, des espaces intérieurs servants et servis, de la lumière, de la distribution, des circulations et des niveaux, progressivement, jusqu'au détail.

En design, plusieurs entrées méthodologiques sont proposées. Elles répondent à des usages diversifiés, dans l'univers domestique. Elles sont liées à un matériau, à un procédé de fabrication, à une typologie ou à un contexte.

Les capacités s'amplifient à travers l'initiation à la lumière, le perfectionnement du dessin de représentation et le développement d'un langage plastique et singulier, l'approche technique et plastique des matériaux dans les cours de morphostructure et l'Atelier Campus.

L'apprentissage des outils de communication se prolonge dans une complexité toujours croissante, comme celui des outils numériques (dessin vectoriel, modéleur, images de synthèse) et l'enseignement de la construction.

Les savoirs se développent autour des histoires de l'habitation et du mobilier.

Exemples de sujet en 2e année : Concevoir une cellule d'habitation familiale dans un volume capable ; maîtriser la notion de gamme ; concevoir un meuble qui structure l'espace ; dessiner du mobilier pour un appartement meublé, ...

La 3e année

La 3e année aborde les espaces partagés et les lieux du public pour monter en complexité dans les processus de conception.

En architecture intérieure, les questions concernant l'espace public, les musées, le tertiaire, la restauration ou le commerce y sont traitées. On y développe une méthodologie de projet permettant d'intégrer la complexité des contraintes et de développer un projet jusqu'au détail.

En design, les entrées dans le projet se font par l'usage, la forme et le matériau, impliquant des approches artisanales ou technologiques, un travail sur le sens, un positionnement culturel et économique générant des modes de communication et des représentations spécifiques.

Des expérimentations sont engagées autour du design sonore. L'expression singulière et personnelle par le dessin s'affirme, des workshops à l'étranger amènent les étudiants à apporter des réponses argumentées à des questions complexes.

Les outils sont renforcés avec la poursuite de la construction, pendant que la représentation du projet et la méthodologie (construction du discours, sources et bibliographies) sont introduites. La communication s'attache à la présentation de soi-même à travers la question du book et du portfolio.

L'acquisition de savoirs se poursuit avec l'histoire qui s'intéresse à la notion de patrimoine et aux enjeux du design actuel.

Exemples de sujets en 3e année : Concevoir un restaurant pour un musée ; dessiner le hall d'accueil du musée des Arts Décoratifs ; organiser l'attente dans le hall de la Gare Saint-Lazare ; aménager la salle de répétition de l'orchestre de la garde républicaine ; concevoir un garde-corps en ferronnerie ; repenser le bureau ou le home cinéma ; concevoir du mobilier scolaire innovant ; repenser l'accueil d'une mairie...

- LE 2E CYCLE

Le 2e cycle est le temps de l'autonomie, de la maîtrise et de la transversalité à travers la fusion des ateliers d'architecture intérieure et de design en un seul atelier dit « AID ». Il est alors demandé à l'étudiant d'élaborer une démarche personnelle et de se positionner face à des questions contemporaines.

La 4e année

L'atelier d'architecture intérieure - design est une approche globale et transversale de l'espace à l'objet, le lieu de l'hybridation des échelles. La plupart du temps en partenariat, l'atelier de projet de 4e année est le lieu du croisement des compétences et des échelles, selon une approche globale de l'espace, jusqu'au mobilier.

On y aborde les territoires de l'hébergement, de la réhabilitation, du commerce, de l'hôtellerie, des espaces publics ou domestiques. Les

étudiants y questionnent les programmes et les usages. Ils doivent démontrer leur maîtrise de la conception et du développement du projet dans toutes ses étapes : analyse d'un programme et des contextes, positionnement conceptuel, relations entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, considération de contraintes constructives, environnementales et financières, choix techniques et formels, production des éléments de communication.

Les cours électifs (un par semestre au choix dans les domaines de la haute décoration, des scénographies et des espaces pour demain) permettent aux étudiants de se construire un parcours spécifique et de se composer un profil professionnel.

C'est également en 4^e année, que les étudiants s'engagent sur leur sujet de mémoire qui constitue la première composante du diplôme. D'abord au premier semestre, dans le cadre d'un cours d'initiation aux outils de la recherche, puis au second semestre avec le début du séminaire de mémoire qui s'achèvera par la soutenance de celui-ci à la fin du premier semestre de la 5^e année.

Afin de cultiver la singularité des étudiants, ceux-ci sont amenés à formuler des souhaits quant à l'enseignant avec lequel ils vont travailler en mémoire.

Sans y être exclusivement consacrés, les cours de communication intègrent un enseignement quant à la mise en page de l'objet- mémoire afin que celui-ci forme un tout, tant dans son contenu que dans sa forme.

Un voyage d'études et de recherches est également organisé pendant une semaine au cours de la 4^{ème} année afin de permettre aux étudiants de découvrir la culture et le patrimoine d'un autre pays et d'enrichir leur créativité.

Exemples de sujets en 4^e année : Restructuration en logement pour chercheurs d'un ancien relais de voyageurs ; réaménagement de l'hôtel du Louvre ; le logement et l'hébergement étudiant au Campus HEC à Jouy-en-Josas ; une bibliothèque mobile pour les Arts Décoratifs ; une boutique pour le joaillier Van Cleef & Arpels, l'aménagement intérieur d'une base lunaire...

La 5^e année

Il est attendu du diplôme qu'il soit l'affirmation des compétences, de l'autonomie ainsi que la démonstration d'un positionnement singulier. L'année de diplôme, à l'accompagnement plus personnalisé, comporte ainsi quatre étapes : un mémoire, deux grands projets et un stage d'insertion professionnelle.

- Le mémoire aborde un questionnement ou une thématique en lien avec l'architecture intérieure, le design, ou les arts appliqués, faisant état d'une réflexion théorique personnelle, entamé au 2^e semestre de la 4^e année.
- Une réponse à un sujet commun défini par l'École, démontrant la maîtrise des compétences et la capacité de l'étudiant à élaborer une réponse originale à une question complexe. Le sujet commun peut être réalisé individuellement ou en binôme.
- Un sujet libre, dans les domaines de l'architecture intérieure ou du design, permettant à l'étudiant de construire un positionnement personnel et témoignant de sa maturité de pensée. Le sujet libre

est réalisé individuellement.

- Un stage d'insertion professionnelle en agence, d'une durée de quatre mois minimum dans la même structure.

Parallèlement à ces étapes, les étudiants suivent toujours un cours électif par semestre, ainsi que des modules d'insertion professionnelle sur le 2e semestre, ceci pour les doter des meilleurs outils à leur sortie de l'École.

Également, depuis la rentrée 2022, tous les étudiants de Master, soit en 4e ou en 5e année, passent le TOEIC afin d'avoir une certification reconnue de leur niveau d'anglais.

Le score visé est de 785 et permet de valider un niveau B2.

Exemples de sujet commun :

- La fantaisie : le Grand Café de la poste de Bonne-Nouvelle.
- Ombres et lumières augmentées pour la base minière 11/19 d'Euralens, à Loos en Gohelle.
- Déployer un dispositif scénographique pour la collection Philippe Méaille - Art & Langage au Château de Montsoreau.
- Concevoir le train de demain.
- Aménager les futurs bureaux du groupe de presse Le Monde.
- Aménager un restaurant Zéro carbone.
- L'exposition Basquiat à la Philharmonie de Paris.
- Le Musée des Arts Décoratifs demain
- La reconversion du gymnase Léopold Bellan de Bry-sur-Marne
- Trois manières d'interpréter la nuit
- (Re)penser l'utopie de l'habitation collective
- Accord Design Awards / Sofitel
- Le Refuge (Cap Sisié à la Seyne sur Mer)

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Les différentes matières sont regroupées au sein de trois unités d'enseignement :

- le projet ;
- l'expérimentation et l'amplification créative ;
- les outils et les savoirs.

La pratique du projet prend progressivement plus de place. Une grille de crédits précise le poids de chaque matière et facilite les mobilités d'études à l'international.

Ateliers de projet

Les ateliers de projet en architecture intérieure et en design sont les terrains de convergence des différents apprentissages. Investissant progressivement toutes les phases de la conception, analyse du programme et du site, conception, développement et réglage du projet, mises au point et détails, représentation et communication, la pédagogie du projet favorise esprit de synthèse et attitude prospective. La finalité est de rendre chaque étudiant apte à maîtriser la complexité d'un projet dans toutes ses échelles et étapes, en parfaite autonomie.

Dispensés parallèlement pendant les trois années du 1er cycle, les ateliers de projet distincts en architecture intérieure et en design fusionnent à partir de la 4e année en un seul atelier d'approche transversale et globale de l'espace : l'atelier d'architecture intérieure-design (AID).

Expérimentation & amplification créative

La démarche d'expérimentation a pour objectif le développement d'un esprit de recherche. L'exploration plus que le résultat y est favorisé. Les compétences créatrices sont suscitées au sein de workshops plastiques favorisant une approche transdisciplinaire où la question du sens est toujours déterminante.

Les ateliers de morphostructure conduisent les étudiants à concevoir avec les contraintes physiques et techniques des matériaux, des mécanismes et des mouvements.

La question des ambiances est abordée au cours du 1er cycle à travers trois enseignements : la couleur, la lumière et le son.

Le dessin est toujours enseigné non seulement comme outil de représentation, mais aussi comme un langage, un mode d'expression personnelle et singulière, un vecteur de la conception.

Les outils fondamentaux...

Les outils de représentation sont appris au cours du 1er cycle : perspective, plan, coupe, élévation à la main, dessin codé, logiciels de dessin vectoriel, de modélisation et de rendu. Utilisés en chaîne, ils permettent de construire, penser et communiquer le projet.

Les outils et les méthodes de la communication visuelle et graphique sont enseignés afin de valoriser le projet dans toutes ses dimensions, mais aussi de savoir présenter et se présenter.

Dans le champ technique, le 1er cycle est traversé par un cours de construction qui aborde la matérialité du chantier, la réalité des normes, les enjeux du construit, etc.

Le programme Atelier Campus permet à chaque étudiant de s'immerger dans des lieux spécifiques de savoir-faire au cours de sa scolarité : ateliers artisanaux, manufactures, fablab ... Il s'agit de comprendre les processus de transformation de la matière et ceux de la fabrication des objets et des meubles par l'observation directe et l'échange avec les professionnels.

...et les savoirs partagés

Les sciences humaines revêtent une importance particulière. Il s'agit de comprendre les mondes d'hier et d'aujourd'hui, de s'inscrire dans une culture partagée, et d'acquérir savoirs et connaissances.

Ces savoirs se déploient et s'organisent notamment grâce aux cours d'histoire de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design, mais également dans les ateliers de méthodologie de l'écriture et de la recherche documentaire de 3e année. La méthodologie de la recherche est renforcée en 4e année avec un cours d'initiation à la recherche qui se situe avant le début du séminaire consacré à la rédaction du mémoire de fin d'étude.

Développer un anglais professionnel

Le métier d'architecte d'intérieur - designer s'exerce de plus en plus à l'international. Indispensable, l'anglais professionnel est enseigné de la 1ère à la 5e année avec pour objectif de conduire tous les étudiants à un niveau B2 à la fin de leurs études.

La présence d'enseignants bilingues permet aussi de pratiquer l'anglais dans certains cours, particulièrement dans les ateliers de projet.

Au niveau Master, en plus des cours d'anglais, les étudiants ont un accès libre à la plateforme GlobalExam qui leur permet de préparer le TOEIC.

– DIFFÉRENTS MODES D'APPRENTISSAGE

Plusieurs modes d'apprentissages pédagogiques cohabitent tout au long de la scolarité.

Les cours magistraux

Les cours magistraux concernent les enseignements théoriques. Ils sont organisés en promotion entière et peuvent s'adresser à la fois à des étudiants scolarisés à Paris et à Toulon.

Les ateliers de projets

Les ateliers de projet en architecture intérieur et en design se tiennent en petits groupes d'étudiants, encadrés par un enseignant. L'enseignement s'appuie sur des échanges réguliers pendant les séances, que ce soit entre étudiants et enseignants, mais également entre les étudiants eux-mêmes. Le partage, la communication et l'entraide sont ainsi favorisés comme terreau fertile à la conception et à l'acquisition de nouvelles compétences. En dehors du temps d'atelier stricto sensu, les étudiants doivent poursuivre leur réflexion et avancer sur les éléments à produire pour la séance suivante.

Les workshops intensifs

Les workshops intensifs de chaque début de semestre, sont un format permettant les démarches expérimentales et pluridisciplinaires et concernent aussi bien les outils, l'approche plastique, la morphostructure que le projet. En équipe, les étudiants confrontent l'ensemble de leurs savoirs selon les modalités proches de leur future pratique professionnelle.

Les workshops de septembre sont proposés en trans-années, aux 1re, 2e et 3e années, sur de thèmes se déclinant autour de l'espace : « Espace & Graphisme », « Espace & Paysage », « Espace & Intelligence artificielle », etc.

Pour les workshops de janvier, le trans-promo est proposé aux 3e et 4e année et il est traditionnellement proposé des « intensifs partenaires » avec des entreprises ou des institutions. Les étudiants travaillent sur des sujets qui peuvent être liés à un matériau, un usage et une programmation, une question liée au retail ou un projet de signalétique et de communication d'environnement.

Les cours électifs

À Paris comme à Toulon, en 4e et 5e années, les étudiants suivent quatre cours électifs en deux ans, choisis parmi une offre de plus de vingt cours, répartis selon trois territoires : les nouveaux ensembliers et la haute décoration, les scénographies et les espaces pour demain. Ils sont choisis à la carte et dispensés comme des TD, mêlant approches théoriques et pratiques, visites d'agences, d'ateliers, de lieux emblématiques ou d'expositions.

Dans ces petits groupes, les étudiants encadrés par des professionnels de haut niveau découvrent un domaine spécifique en lien avec leur cursus (architecture d'intérieure, design ...), selon une approche

théorique et pratique. Ils peuvent ainsi construire leur futur profil professionnel.

Le programme Atelier Campus

Le programme Atelier Campus, deux fois par an pour tous les étudiants de la 1ère à la 4ème année, propose une visite et découverte d'un lieu de production ou de fabrication, sur le territoire national, en petit groupe, encadré et évalué par un accompagnant ou un alumni de l'École, pendant une ou une demi-journée d'immersion en fonction du partenaire.

Ce programme propose également des « workshops matières » et savoir-faire, durant lesquels les étudiants sont amenés à concevoir directement dans des ateliers de fabrication et avec des artisans.

Les stages

Deux stages obligatoires sont intégrés à la scolarité du cursus. Ils sont effectués en fin de 3ème année et en fin de 4ème année dans des secteurs d'activité liés à la formation. Ils sont d'une durée minimum de deux mois en fin de 3ème année et de quatre mois pour le stage de fin d'études.

Ce dernier stage favorise l'insertion professionnelle et tient compte, le cas échéant, des contraintes de calendrier scolaire qui peuvent conduire à une organisation momentanée à temps partiel surtout si ce stage est mené de front avec l'année de diplôme.

Les stages facultatifs sont encouragés à tout moment de la scolarité et donnent lieu à une convention de stage délivrée par l'École, dans la mesure où ils sont compatibles avec l'emploi du temps et la charge de travail des étudiants.

Les journées d'insertion professionnelle

Durant la 4ème et la 5ème année, les étudiants assistent à des journées d'insertion professionnelle qui sont des conférences, des tables rondes avec d'anciens étudiants ou des ateliers portant sur l'exercice de leur métier (types d'activités, contrats, assurances, statuts, applications du code de la propriété intellectuelle, etc.) et sur le rôle des organisations professionnelles (CFAI, INPI, ADAGP, couveuses ...)

– PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Chaque étudiant au moment de l'inscription en première année est invité à signer un document de cession de droits d'auteur. Ce document signifie que l'école pourra utiliser à des fins de présentation, communication et promotion, sur tous supports papiers et numériques les travaux réalisés par les étudiants pour une durée de 5 ans.

Ce droit de représentation et de communication est également ouvert aux entreprises ou institutions qui entrent en partenariat pédagogique avec l'École.

L'ÉVALUATION

La présence et la ponctualité en cours comme en ateliers ou en workshop sont indispensables à la bonne progression de l'étudiant car toute absence occasionne une perte définitive en matière pédagogique. L'évaluation prend en considération la régularité de la présence, indépendamment de la qualité du travail final.

Les évaluations intermédiaires

En cours de semestre, les enseignants de projet évaluent les compétences acquises à l'issue de chaque projet, phase de projet ou exercice selon des critères communs en qualifiant le niveau de celles-ci selon un référentiel de validation de compétences allant de « Très insuffisant » à « Excellent ».

Cette évaluation est également réalisée si le projet se déroule sur la totalité du semestre. Elle permet aux étudiants et aux enseignants de faire un point sur le travail en cours et, si besoin, de corriger la posture avant l'évaluation de la fin de semestre. Cette évaluation est assortie d'un commentaire et est remise par écrit à l'étudiant. Elle est également conservée par la scolarité de l'École.

Les jurys en fin de 1er semestre

Des jurys intermédiaires clôturent la fin du premier semestre. À l'issue de ces jurys, des bulletins sont remis aux étudiants reprenant les matières qu'ils ont suivies ainsi que les ECTS acquis. Pour valider son semestre, l'étudiant doit acquérir un minimum de 30 ECTS. L'enseignant qualifie ensuite la manière dont sont acquis ou non acquis les crédits ECTS, selon les mentions suivantes :

MENTIONS	NOTE	VALIDATION DES CRÉDITS ECTS
Excellent	18 à 20	Oui
Très bien	16 à 17.99	
Bien	14 à 15.99	
Assez bien	12 à 13.99	
Passable	10 à 11.99	
Insuffisant	6 à 9.99	Non
Très insuffisant	0 à 5.99	

Pour chaque discipline, un commentaire accompagne la mention portée au bulletin où figure également une appréciation générale validée lors du jury. Au-delà des ECTS et des mentions, les étudiants sont invités à considérer avec sérieux ces appréciations qui sont destinées à leur donner de précieux conseils quant à la suite de leur posture au travail. Le bulletin de fin de premier semestre permet ainsi de faire le point sur la progression de l'étudiant.

Les affichages de fin d'année

Pour les 1^{re}, 2^e et 4^e années, les jurys de passage en année supérieure se situent entre mi-mai et mi-juin et font l'objet d'un affichage - une présentation physique - de l'intégralité de leurs travaux de l'année lors d'une présentation de 10 minutes devant une commission de jury composée de trois de leurs enseignants.

Les décisions de fin d'année sont prises de façon collégiale et en fonction de cinq critères :

- les évaluations obtenues dans chaque matière ;
- les évaluations obtenues dans chaque unité d'enseignement ;
- la capitalisation annuelle des crédits ;
- l'évolution en cours d'année ;
- l'évaluation globale de l'ensemble des travaux présentés par l'étudiant sur son stand, de la qualité de présentation de ce stand et de la qualité de présentation orale de ses travaux et de son parcours.

Le jury prononce soit le passage dans l'année supérieure (le cas échéant avec compensation des crédits manquants), soit le redoublement, soit une nécessité de réorientation hors de l'École.

Chaque décision, quelle qu'elle soit, est prise dans l'intérêt de l'étudiant de façon à le situer au niveau qui lui convient le mieux.

Le cas spécifique de l'affichage de 3^e année

En 3^e année, cet affichage prend la forme d'une véritable soutenance, puisqu'en présence d'une personnalité extérieure. L'oral dure alors 30 minutes pendant lesquelles l'étudiant présente son travail du semestre, de l'année, voire d'autres travaux - scolaires ou personnels - qui viennent éclairer son parcours.

La validation de la 3^e année à l'issue de cette soutenance de fin d'année permet la délivrance d'un certificat de validation du 1^{er} cycle.

Redoublement ou réorientation

Un étudiant ne peut redoubler qu'une fois au cours d'un cycle.

S'il s'agit d'une nécessité de réorientation hors de l'École, elle signifie que l'École, dans la finalité qui est la sienne, n'est plus à même d'améliorer la progression de l'étudiant.

Les décisions des jurys sont sans appel.

- LES JURYS ET SOUTENANCES DE DIPLÔME

Le diplôme d'architecte d'intérieur - designer est soutenu en trois étapes devant deux commissions et un jury final, nommés et présidés par le directeur de l'École.

Jury de mémoire

Le mémoire est soutenu pendant 40 minutes et évalué par une commission composée du directeur de mémoire, d'un enseignant de projet de l'École et d'une personnalité extérieure qualifiée.

Pour apprécier le travail réalisé et présenté par l'étudiant, la commission de jury estime :

- la capacité à problématiser et pertinence de la question retenue comme démonstration d'un positionnement en architecture intérieure ou design ;
- la cohérence de la démarche intellectuelle, méthode et rigueur ;
- l'originalité de l'approche et capacité de distance critique ;
- la qualité de la recherche documentaire ;
- la qualité de la formalisation et lisibilité du travail ;
- la qualité de l'exposé oral qui n'est pas un résumé mais l'énoncé de la problématique et du positionnement personnel de l'étudiant.

Une mention est octroyée : « Insuffisant », « Passable », « Assez bien », « Bien » ou « Très bien ».

Jury de sujet commun

Le sujet commun est soutenu devant une commission composée de l'enseignant qui a encadré l'atelier de projet, d'un autre enseignant de projet et de deux personnalités extérieures qualifiées.

Pour apprécier le travail réalisé et présenté par le ou les étudiant(s), la commission de jury estime :

- La maîtrise de la conception. Création spatiale liée à la notion d'architecture intérieure, dans laquelle éléments architecturaux, équipements, composants, éclairages, couleurs, mobiliers, apparaissent comme générateurs d'espaces adaptés à l'usage concerné, envisagés de manière innovante.
- Création de produits liés à l'espace, présentant l'aboutissement d'une réflexion sur l'histoire, les courants et les phénomènes de mode, l'usage, et démontrant une connaissance des contraintes de la production.
- La maîtrise de la technique. La technique est entendue ici comme l'ensemble des connaissances indispensables pour réaliser et générer des projets d'architecture intérieure et de création de produits. Sa maîtrise sera évaluée dans sa méthodologie (logique constructive, logique des matériaux et de leur mise en œuvre), dans son expression dessinée (savoir-faire, respect des normes, détails d'exécution...) et dans la capacité de l'étudiant à adapter, voire à détourner et réinterpréter techniques et matériaux.
- La maîtrise de la communication. Elle doit témoigner d'une initiative personnelle dans le choix de l'expression comme de la mise en forme pour rendre de façon originale et juste l'essence des projets. L'étudiant doit retenir, parmi les moyens de représentation dont il dispose, ceux qui sont le mieux adaptés à la compréhension de ses projets : plan, maquette, perspective, simulation informatique, photo, vidéo, expression écrite et orale.
- Le parti pris proposé doit permettre une lecture claire du projet, par les destinataires de la communication, (maître d'ouvrage, entreprise, éditeur, diffuseur), aux interlocuteurs liés à la mise en œuvre (ingénieur, entrepreneur, prototypiste, industriel).

- Les dossiers techniques d'exécution doivent respecter les codes de représentation propres.

Comme pour le mémoire, la commission de jury est amenée à octroyer une mention : « Insuffisant », « Passable », « Assez bien », « Bien » ou « Très bien ». Cette mention sera également communiquée au jury final.

Jury final de diplôme

Le jury final de diplôme se compose de cinq membres : deux enseignants de l'École, dont le directeur de projet et un directeur de mémoire, et de trois personnalités extérieures qualifiées.

La soutenance se déroule en fin-juin/début juillet. Chaque étudiant dispose d'une heure pour représenter son projet de sujet commun et son mémoire, et pour soutenir son projet de sujet libre.

Les critères de jugement, sont les mêmes que ceux du sujet commun : maîtrise de la conception, maîtrise de la technique, maîtrise de la communication.

Le jury se prononce entre les possibilités suivantes :

- attribution du diplôme ;
- attribution du diplôme avec mention (4 voix sur 5) ;
- attribution avec félicitations (à l'unanimité du jury) ;
- autorisation de report l'an prochain (redoublement) ;
- non-attribution du diplôme pour les candidats ayant déjà échoué.

Les décisions du jury sont sans appel.

LE DIPLÔME

- LA RECONNAISSANCE DU DIPLÔME

Le diplôme délivré par l'école Camondo bénéficie d'une reconnaissance tant professionnelle qu'académique. Visé par l'état bac +5, il confère le grade de master et est reconnu RNCP niveau 7.

Un parchemin officiel de diplôme, signé par le directeur de l'école, le président du jury et le recteur d'académie est délivré dans les 6 mois après la soutenance de diplôme.

Le CFAI

Il est reconnu par le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI). Après 3 ans d'exercice professionnel en tant que « capacitaine », le jeune diplômé peut obtenir la « certification de compétence » de cet organisme et profiter alors des avantages du diplôme d'architecte d'intérieur CFAI.

Le MESR

Le diplôme d'architecte d'intérieur-designer est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieure et de la Recherche par arrêté du 28 juin 2016 (publié au Bulletin officiel du 21 juillet 2016).

Depuis 2017, le concours d'entrée est supervisé par le rectorat de l'académie de Paris. Les étudiants diplômés auront désormais leur parchemin signé par le recteur d'académie.

Également, depuis juillet 2021, la formation de Camondo est reconnue par le ministère comme conférant le grade de Master, une reconnaissance académique nationale et internationale. Nos futurs diplômés pourront ainsi, s'ils le souhaitent, poursuivre en doctorat de façon naturelle.

Le RNCP

Le visa du MESR entraîne de fait l'enregistrement du titre d'architecte d'intérieur-designer de l'école Camondo au Répertoire national des certifications professionnelles.

Le détail de la certification est accessible en ligne à cette adresse : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39543/>

LES RESSOURCES

– RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La bibliothèque de l'école Camondo boulevard Raspail est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures. Fermetures annuelles entre Noël et le jour de l'an, et la première quinzaine d'août.

Le fonds documentaire, auquel donne accès le catalogue en ligne, est constitué de plus de 15000 ouvrages, en accès libre, parmi lesquels plus de 500 e-books, qui reflètent les domaines pédagogiques propres à l'enseignement à l'école Camondo.

Plus de 200 titres de revues sont présents dans les collections, parmi lesquels une cinquantaine d'abonnements, dont 40 titres, communs au catalogue de la bibliothèque du MAD, accessibles en ligne. Elle référence 60000 articles, résultats du dépouillement d'une cinquantaine de titres.

La bibliothèque documente la pédagogie de l'école au plus près des sujets de projets d'architecture intérieure, de design, en histoire des arts décoratifs, en technologie etc, et exerce une veille sur l'actualité de la recherche en architecture intérieure et design.

Elle accueille des cours de méthodologie de la recherche et de mémoires de diplômés, et documente les programmes de recherche. Par ailleurs, elle conserve et met à disposition, en ligne, les PDF des mémoires, sujets libres et sujets communs des diplômés.

Elle se déploie également à Toulon, avec une documentation spécifique Camondo Méditerranée au catalogue, mais aussi aux Ateliers du Carrousel, avec une collection Histoire de l'art dédiée, et, enfin, au 3e étage du bâtiment Raspail, avec une bibliothèque en accès libre qui est spécifiquement dédiée à la littérature consacrée aux enjeux de la transition écologique, et du Care.

L'école Camondo assure le dépouillement analytique de la revue Domus pour la base de données Archires, catalogue du réseau des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture du ministère de la culture.

Au sein de ce même réseau des ENSA, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la bibliothèque de l'école Camondo participe au plan de conservation partagée de périodiques d'architecture, pour la série de revues professionnelles d'architecture intérieure Bureaux d'aujourd'hui, Équipement Architecture intérieure, CREE.

Les bibliothécaires produisent des articles d'actualité et d'histoire de l'architecture intérieure, des articles consacrés à l'histoire de l'école et de sa pédagogie, et à l'histoire de la construction du métier d'architecte d'intérieur designer, et documentent le devenir professionnel des anciens étudiants, depuis la première promotion de 1946.

Ces articles sont diffusés sur le site « recherche & documentation », géré par les bibliothécaires, relayés sur le Facebook de la

bibliothèque et sur l'Instagram de l'école Camondo.

Les étudiants de l'école Camondo ont un accès privilégié à la bibliothèque du MAD et à ses centres de documentation, dont les collections sont un complément à celles de Camondo, plus contemporaines.

– RESSOURCES INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELLES

À Paris comme à Toulon, les étudiants disposent d'un accès wifi. Une assistance informatique pour le matériel et les logiciels peut leur être apportée auprès des responsables informatiques des sites.

Par ailleurs, deux pôles d'impressions leur sont accessibles en libre-service.

– ATELIER MAQUETTE OU DÉCOUVERTE

À Paris, lors d'un premier atelier d'initiation durant le workshop de rentrée de la 1^{re} année, les étudiants se familiarisent avec l'utilisation du petit outillage et des matériaux de réalisation des maquettes. En outre, des manipulations spécifiques se déroulent dans certains ateliers d'expérimentation technique (impression 3D, morphostructure,...).

L'atelier maquette est un lieu qui offre aux étudiants conseils techniques, outillage, et machines permettant la réalisation en volume de tout projet artistique ou technique lié à leur cursus (maquettes d'étude, de structure, de rendu, de détail, travaux d'arts plastiques, mobilier, prototypes, etc...). Accessible aux étudiants toutes années confondues, l'atelier met à disposition sur place l'outillage à main, et de manière encadrée l'outillage électroportatif et les machines-outils. Il permet le travail du bois, du polystyrène, des plastiques et résines, laiton (découpe, ponçage, perçage, tournage, fraisage, soudure, petit thermoformage etc...)

Son responsable offre aux étudiants une méthodologie et des conseils techniques permettant la réalisation en volume de tout ou partie de leurs projets. Il évoque avec eux les possibilités techniques de réalisation, dans le cadre d'une continuité pédagogique. Il met à disposition des outils à main et électroportatif afin que les étudiants puissent travailler leurs matériaux en autonomie.

La connaissance technique du responsable d'atelier lui permet, après concertation avec l'étudiant, de réaliser des pièces sur des machines-outils non accessibles aux étudiants, qui serviront à l'élaboration de la maquette. Il peut aussi, après sélection d'un projet, engager la réalisation d'une maquette grandeur avec le suivi de l'étudiant. Selon les contraintes techniques, cette maquette à l'échelle 1 sera réalisée entièrement au sein de l'école, ou avec des partenaires extérieurs.

À Toulon, un petit outillage est mis à disposition des étudiants sur un des plateaux d'enseignement, des matériaux en libre-service y sont aussi stockés. Une attention particulière est portée au recyclage. Enfin, de petits ateliers découverte de techniques vont être mis en place en soirée.

– FABLAB

Sur les campus de Paris et Toulon, les étudiants ont accès à un Fablab où prototyper leurs projets à l'aide de machines à commande numérique, comme les imprimantes 3D. Grâce à ces machines de fabrication additive, les étudiants peuvent réaliser des objets en matières plastiques à partir de fichiers préalablement conçus sur des logiciels de modélisation 3D. Ce processus est particulièrement important dans les enseignements de design, mais il peut aussi enrichir d'autres projets comme ceux d'architecture, en permettant l'ajout dans les maquettes d'éléments en volume à l'échelle désirée.

A Paris, ils ont également accès à une découpeuse graveuse laser, machine populaire du fait de sa grande rapidité d'exécution et sa haute précision. Celle-ci permet de découper et graver des matières planes à partir de fichiers 2D vectoriels, et est donc particulièrement utilisée pour réaliser les façades et divers éléments des maquettes pour les enseignements d'architecture. Sa grande versatilité en fait aussi un outil de choix pour réaliser des prototypes pour les cours de design.

A Toulon, les imprimantes 3D sont installées dans le même espace que de nombreux autres petits outillages (thermoformeuse, perceuses, ponceuses, massicot...), le Garage, un atelier de fabrication, situé au 5ème étage au plus près des salles de cours.

Au-delà d'être des ressources venant en appui de leurs enseignements, ces espaces sont des lieux où les étudiants concrétisent leurs idées, expérimentent entre pairs et se familiarisent avec l'univers de la fabrication numérique.

LES PARTENARIATS

Étudier à l'école Camondo, que ce soit à Paris ou à Toulon, vous intègre, bien au-delà des espaces physiques de chacun des deux sites, dans un vaste réseau, une constellation de partenaires académiques, d'entreprises ou d'institutions de savoir-faire et de pensée.

– PARTENARIAT WORKSHOP

Un partenariat workshop vise à organiser des ateliers intensifs et pratiques. Les étudiants sont amenés à travailler sur des projets réels ou simulés en réponse à des défis ou des briefs fournis par les partenaires. D'une durée de 5 à 10 jours, ils se déroulent en septembre et janvier et concerne la 2e, 3e et 4e année.

– PARTENARIAT PERSPECTIF

Un partenariat perspectif vise à ouvrir de nouvelles perspectives et opportunités pour les parties impliquées. Ce type de partenariat se concentre sur l'exploration de nouvelles idées, approches et innovations. Ces partenariats se déroulent sur un semestre ou un demi-semestre, de septembre à janvier ou de février à juin.

Ces deux typologies de partenariats débutent par une phase d'analyse, pendant laquelle les étudiants s'immergent collectivement dans le sujet par des visites des sites. L'étude est étayée par la participation de responsables de l'entreprise ou de l'institution partenaire (techniques, commerciaux, marketing, logistiques, communication, design...).

Grâce à ces expertises, les étudiants se familiarisent avec les pratiques réelles du métier et les attentes des usagers. Une évaluation professionnelle distincte de celle des enseignants conclut ces expériences qui débouchent parfois, en design, sur la réalisation de prototypes et l'édition de projets lauréats. L'obligation d'un travail collectif pour les phases d'analyse du sujet pousse en outre les étudiants à se familiariser avec les pratiques professionnelles.

– PARTENARIAT DE COMPÉTENCE

Un partenariat de compétence vise à échanger des expertises, développer des compétences spécialisées et enrichir l'apprentissage des étudiants. D'une durée de 1 à 2 journées, ils se déroulent en novembre, mars et mai.

– PARTENARIAT CONCOURS

Un partenariat concours vise à organiser des concours et des appels à projets. Ces compétitions encouragent les étudiants et les alumni à

appliquer leurs compétences créatives et techniques dans des projets soumis à l'évaluation de professionnels du secteur, à des fins de notoriété et professionnelles. De durée variable, ils se déroulent tout au long de l'année.

Exemples de partenariats

Les Arts Décoratifs, Mairie du XIV, Ville de Suresnes, Accor, Ameublement Français, l'Oréal Professionnel, Van Cleef et Arpels, MUJI, l'AP-HP, TIAG, Philharmonie de Paris, Fondation Pinault, Fondation Claudia Cardinale, Fondation Le Corbusier, Hermès, Siemens, Commitment, Nature & Découvertes, Lafuma, Soca...

– PARTENARIAT ACADÉMIQUE

Un partenariat académique est une alliance stratégique avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour échanger des connaissances, partager des ressources et développer des projets communs. Ces partenariats peuvent inclure des programmes d'échange, des collaborations de recherche, le développement conjoint de cours et de programmes, et des événements académiques conjoints. D'une durée allant d'un semestre à une année, ils se déroulent entre septembre et février.

La reconnaissance académique de sa formation, visée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et conférant grade de master depuis juillet 2021, a permis de conclure des partenariats académiques de premier plan, ouvrant des possibilités de mobilités (ENSA Paris-Val de Seine), de post-diplôme (ENSA Paris-Belleville), d'échanges internationaux (la HEAD de Genève avec Camondo Méditerranée), ou de programmes de recherche avec l'AP-HP.

Partenariat - ENSA Paris Val de Seine

L'école Camondo est partenaire de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine. En fin de 2e année, il est proposé aux étudiants de Camondo d'y effectuer entièrement leur 1er semestre de 3e année, en section d'architecture, après une sélection des candidatures sur dossier par une commission composée d'enseignants et de représentants pédagogiques des deux écoles.

En 4e année, les étudiants de Camondo peuvent également choisir de suivre un ou plusieurs de leurs cours électifs parmi l'offre d'enseignements proposée par l'ENSA Paris-Val de Seine. Tandis que les étudiants de l'ENSA Val-de-Seine bénéficient de la réciprocité.

Ce métissage des cours favorise un brassage des étudiants de Camondo et de l'ENSA de Paris-Val-de-Seine qui, au-delà de leur cursus propre, a vocation à enrichir leur pensée et propositions.

Partenariat - ENSA Paris Belleville

L'école Camondo est partenaire et co-fondatrice du Mastère spécialisé (label CGE) Architecture et scénographies, porté par l'ENSA de Paris

Belleville. Des étudiants déjà titulaires d'un master d'architecture, d'architecture intérieure ou de design se spécialisent pendant un an dans la discipline des scénographies, aussi bien dans celles de l'espace urbain, celles des expositions de musée ou encore celles du spectacle vivant et des arts de la scène : <https://www.paris-belleville.archi.fr/formations/specialisations/mastere-architecture-et-scenographie/>.

Partenariats à l'étranger

L'École s'associe à des établissements internationaux pour des workshops ponctuels, comme la Lisbonne School of Architecture (Portugal).

Elle entretient également un lien fort avec la HEAD (Suisse) dans le cadre d'un workshop annuel Genève-Toulon.

– PARTENARIAT MÉDIA

Un partenariat média vise à promouvoir et à diffuser les activités de l'école, à offrir des opportunités éducatives et professionnelles aux étudiants, et à renforcer la visibilité et la réputation de l'établissement. De durée variable, ils se déroulent tout au long de l'année.

– LE PROGRAMME ATELIER CAMPUS

Depuis 2018, l'école Camondo met en œuvre le programme Atelier Campus, un programme d'enseignements inédits de sensibilisation aux savoir-faire d'excellence traditionnels et contemporains, appliqués à l'architecture intérieure et au design.

L'école Camondo encourage ainsi la connaissance par de la médiation au sein des ateliers et des manufactures et par le « faire ». Elle initie les étudiants à l'expérience pratique. Ces chantiers pédagogiques, fondés sur la compréhension et l'appropriation des procédés et des outils de fabrication permettent un ancrage dans la réalité, la pratique devient moyen de l'apprentissage. Cette pédagogie polyvalente dans des contextes qui exigent une inventivité permanente, assure transmission, dialogue et enrichissement collectif avec les artisans.

Un réseau de savoir-faire hors du commun

L'École met en œuvre ce programme grâce à l'accueil et à la collaboration de plus de trente ateliers, entreprises, manufactures et institutions culturelles françaises.

Les séjours Atelier Campus, d'une à deux journées, permettent à tous les étudiants de la 1^{re} à la 4^e année de comprendre les capacités et les limites d'une matière ainsi que l'originalité et le caractère unique du processus de sa mise en œuvre dans les champs du métal, de la pierre, du bois, du textile, du papier, de la céramique, du décor,

etc.

Atelier Campus en chiffres :

- Deux sessions annuelles d'une journée ou d'une demi-journée
- Plusieurs partenaires dont :
 - Des ateliers et manufactures,
 - Des institutions culturelles
 - Des centres de formation aux métiers d'art (tapisserie, arts verriers, céramique, métiers du cuir et de la tapisserie, savonnerie et ébénisterie)
- Étudiants de Paris et Toulon, impliqués de la 1re à la 4e année.

La place de l'artisanat

La mise en place des Ateliers Campus ont fait naître chez nos étudiants une sensibilité particulière envers l'artisanat et les savoir-faire traditionnels et contemporains. Face aux outils techniques ou informatiques, à l'heure où les concepteurs questionnent régulièrement leur rôle face à l'ère de l'anthropocène et où les enjeux sociaux et sociétaux n'ont jamais été aussi cinglants, l'artisanat et les savoir-faire traditionnels apparaissent comme un acte de résistance également propre à répondre aux défis issus de la transition écologique.

Une facette de notre identité commune

Cette sensibilité transparaît dans de nombreux projets, que ce soit lors des phases de positionnement dans des projets définis ou dans des exercices où ils choisissent eux-mêmes leurs modalités de pensée et de production (mémoire ou sujet libre de diplôme). En parallèle, les entretiens menés lors des différentes phases de recrutements de nos étudiants (concours de 1re année ou par équivalence en 2e, 3e, ou 4e année) font apparaître que cette sensibilité à l'artisanat et aux savoir-faire traditionnels se perçoit hors de nos murs pour devenir une réelle facette de l'identité camondienne.

- LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Depuis 2011, l'école Camondo est adhérente à la Charte universitaire Erasmus+. Cette adhésion a été renouvelée sur la période 2021-2027. Elle est également partenaire du réseau Cumulus, association européenne des Universités et écoles d'Art, Design et Média, regroupant près de 200 grandes écoles et universités à travers le monde et facilitant les échanges d'étudiants et d'enseignants dans plus de 26 pays.

Mobilité étudiante en Europe

Des mobilités d'études, semestrielles ou annuelles sont organisées notamment avec les établissements suivants :

- Glasgow School of arts,
- la Berlin International University of Applied Sciences,
- Politecnico de Milan,
- l'IED de Madrid et de Barcelone,

- La HEAD de Genève,
- L'école d'architecture de Lisbonne

La charte Erasmus permet également le financement de certains stages à l'étranger.

Et hors Europe

Au-delà de l'Europe et des pays couverts par la charte Erasmus + (donc sans bourse pour les étudiants), l'École a signé des accords de mobilités d'études avec la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, l'Université Belgrano de Buenos Aires et le Hong Kong Design Institute.

LA VIE ÉTUDIANTE

– ACCÈS À L'ÉCOLE

La carte étudiante

La carte de Camondo est une carte qui justifie de votre statut étudiant et vous permet de bénéficier de réductions spécifiques (transport, musée, cinéma...).

Vous la recevez le jour de la rentrée. En cas de perte, il faut vous adresser, par mail, au service informatique. Il vous sera demandé 10€.

– LE CROUS

Tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale étudiante, peut bénéficier des services du CROUS. Cet organisme vous aide dans votre vie matérielle, sociale, culturelle et vous permet d'accéder aux restaurants universitaires.

Dans le cadre du dispositif SAEE, mais aussi durant toute l'année universitaire, un accueil est organisé au CROUS qui oriente plus particulièrement les étudiants étrangers sur les questions de logement, de bourse et d'aide sociale. La carte d'étudiant, qui vous sera remise le jour de la rentrée administrative, vous tiendra lieu de carte CROUS.

- Paris : <https://www.crous-paris.fr>
- Toulon : <https://www.crous-nice.fr>

– S'ÉQUIPER

Les étudiants doivent s'équiper eux-mêmes du matériel requis pour les cours. Toutefois, l'École leur fournit exceptionnellement du matériel en gros (terre, plaques de polystyrène grand format), dans le cadre de certains workshops.

Quelques adresses de magasins spécialisés

- **Magasin Adam**, 11 bvd Quinet, Paris 14 <https://www.adamparis.com/>
- **Magasin Dalbe**, 54 bvd Quinet, Paris 14 <https://dalbe.fr>
- **Le Géant des beaux-arts**, 15 rue Vergniaud, Paris 13 <http://www.geant-beaux-arts.fr>
- **Coop'ESA**, 254 bd Raspail, Paris 14 <https://www.coopesa.net/>
- **Librairie Charlemagne**, 16 avenue Colbert, Toulon <https://www.librairiecharlemagne.com/>

– SE LOGER

Vous pouvez retrouver notre guide du logement directement sur le site internet de l'École afin de tout savoir sur les différentes étapes à suivre pour se loger près de l'École.

<https://www.ecolecamondo.fr/vie-etudiante/vie-pratique/>

– SE RESTAURER

Les étudiants ont accès à tous les restaurants du CROUS (3,30 euros/repas) de Paris, en particulier celui de Port Royal à 10 mn à pied (39, avenue Georges Bernanos, Paris 5).

Pour en savoir plus sur les tarifs et lieux de restauration

- Paris : <https://www.crous-paris.fr/se-restaurer>
- Toulon : <https://www.crous-nice.fr/se-restaurer>

– SE SOIGNER

Sécurité sociale

L'affiliation au régime général de sécurité sociale français est obligatoire et gratuite pour tous les étudiants. La Sécurité sociale rembourse 70% des frais des consultations médicales et 30% ou 65% des coûts des médicaments. À côté de ce système obligatoire, des mutuelles permettent de compléter cette couverture jusqu'à la gratuité complète des soins. Tous les nouveaux étudiants, quelle que soit l'année d'intégration, doivent passer une visite médicale.

Mutuelle

L'adhésion à une mutuelle est facultative. Elle vous assure à un meilleur taux de remboursement des dépenses médicales et permet de compléter la part remboursée par la sécurité sociale voire la prise en charge de certains frais non remboursés par celle-ci. La souscription à une mutuelle étudiante n'est possible que si vous êtes affilié à un régime de sécurité sociale français.

Procédure d'affiliation

- Étudiants français : ce rattachement est automatique.
- Étudiants européens : vous devez utiliser votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Si vous ne disposez pas de carte européenne d'assurance maladie, vous devez vous affilier au régime général français (voir ci-dessous)
- Étudiants internationaux et français de Nouvelle Calédonie ou Wallis et Futuna, vous devrez demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/>

Une fois rattaché à la sécurité sociale, vous pouvez accéder à une offre de soin gratuite (sans avance de frais) en passant par les centres médico-sociaux.

- Paris : <https://www.paris.fr/pages/l-offre-de-sante-dans-les-equipements-parisiens-22190>
- Toulon : <https://toulon.fr/sante>

Pour les étudiants, les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaires (BAPU), tous composés d'une équipe de psychologues, de psychiatres et d'une assistante sociale offre des consultations gratuitement. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez avoir une carte d'étudiant et être

affilié à la sécurité sociale.

- Paris : <https://www.crous-paris.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-de-paris/bapu-bureaux-daide-psychologique-universitaire/>
- Toulon : <https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/un-accompagnement-social-pour-soutenir-les-etudiants-en-difficulte/>

– SE DÉPLACER

À Paris

Paris dispose d'un important réseau de transports (bus, tram, métro, RER) Vous pouvez prendre un abonnement afin de voyager régulièrement sans contrainte. <http://www.ratp.fr/itineraires/fr>

- Le pass Navigo

Le forfait Navigo Semaine est valable du lundi au dimanche, et le forfait Navigo Mois est valable du 1er au dernier jour du mois. Ils permettent de voyager de façon illimitée dans les zones choisies. Vous pouvez vous déplacer sur tous les modes de transport d'Ile-de-France, métro, RER, Bus, Tramway et Train à l'exception de la ligne Orlyval, des lignes à réservation de la SNCF et des lignes à tarification spéciale Optile. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la RATP : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/supports/passe-navigo>

- La carte Imagine'R

Elle est réservée aux étudiants de moins de 26 ans et résidant en Ile-de-France. Elle permet de voyager sur toutes les lignes RATP et RER. L'abonnement est souscrit pour 12 mois et payable en 1 fois ou en 9 versements. Il peut commencer, au choix, le 1er du mois de septembre, octobre, novembre, décembre ou janvier. <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/supports/passe-navigo-imagine-r>

- Le Velib'

Système de vélos en libre-service qui vous permet de vous déplacer dans tout Paris ainsi que dans ses communes limitrophes en toute liberté. Le principe est simple : vous prenez un vélo à une borne et vous le remettez à une autre borne, où vous voulez. <https://www.velib-metropole.fr/>

À Toulon

Toulon dispose d'un réseau de bus et bateau bus permettant de se déplacer dans toute la métropole. <https://www.reseaumistral.com/>
Un abonnement pour les moins de 26 ans permet de profiter d'un tarif réduit.

– SORTIR

Musée

Sur présentation de votre carte étudiante, vous avez accès gratuitement à toutes les expositions du MAD. Pour les moins de 26 ans, vous bénéficiez de la gratuité sur plus de 50 musées en Ile de France. En France, les musées nationaux sont également accessibles gratuitement chaque 1er dimanche du mois d'octobre à mars.

A Toulon, de nombreux musée de la ville sont gratuits <https://toulon.fr/culture-et-patrimoine#toc-les-musees-toulonnais>

Théâtre

Avec le soutien de la Ville de Paris, les théâtres privés, adhérents de l'ASTP, proposent des places de 1ère ou 2ème catégorie à 10€ aux jeunes de - 26 ans. <http://www.theatresparisiensassocies.com/reduction-spectacle-paris>

A Toulon, l'opéra de la ville ou le théâtre Le Colbert proposent des tarifs réduits pour les étudiants ou les jeunes, en fonction de l'âge. <https://www.lecolbert.fr/>
<https://www.operadetoulon.fr>

Conférences diverses

De l'Université de la Sorbonne au Collège de France, les plus grands lieux du savoir proposent colloques, séminaires et conférences en accès libre.

Club International des Jeunes à Paris

Association à but non lucratif, le Club International des Jeunes à Paris (CIJP) propose des activités culturelles et conviviales pour favoriser les échanges et les liens d'amitiés entre jeunes et étudiants français et internationaux de séjour à Paris. <http://www.club-international.org/>

Activités

De nombreux sites vous donnerons régulièrement des idées d'activités à faire à Paris et à Toulon comme par exemple

- Paris
 - <https://www.paris.fr/quefaire>
 - <https://www.sortiraparis.com/>
 - <https://parissecret.com/>
- Toulon
 - <https://www.provencemed.com/>
 - <https://toulon.fr/agenda>
 - <https://metropoletpm.fr/agenda>

- LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Bureau des étudiants - BDE

Le Bureau des étudiants est une association qui crée, promeut et réalise des projets et des événements à l'intention de la communauté. Elle est ouverte à tous les étudiants de l'école Camondo. Le BDE dispose de moyens soutenus par l'école dans le cadre de ses différentes actions. Il anime au sein de l'école un espace convivial à disposition

des étudiants, le café du BDE, et développe sur la toile une page dédiée à ses actions.

@camondobde

@camondo_med_bde

Collectif Echos

Extrait du manifeste du collectif culturel engagé, Échos

« En tant qu'architecte d'intérieur et designers, nous allons faire partie du monde matériel de demain. Nous souhaitons questionner ensemble l'avenir de nos futurs métiers en abordant les enjeux environnementaux de notre époque. Nous ne sommes pas les premiers à interroger notre rapport à la consommation, mais nous espérons ne pas être les derniers à faire partie d'un tout qui continuera à se poser les bonnes questions. »

@collectif.echos

Camongliss'

Association sportive, Camongliss' a pour objectif de proposer des activités sportives aux étudiants. Outre le ski, l'association offre un pôle de remise en forme et participe à de nombreux événements caritatifs comme le Solin'run, le Paris Fun for all ... En parallèle de son implication sur le bien-être physique des étudiants, Camongliss' vise également à renforcer les liens entre les étudiants, notamment entre les différentes promotions à travers l'organisation d'afterworks et de soirées.

@camongliss

– ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

La procédure CEF

Il s'agit d'un dispositif qui permet au candidat à des études en France de bénéficier d'un appui et de conseils pour l'ensemble de ses démarches jusqu'à la demande de visa et de suivre l'évolution de son dossier électronique.

Cette procédure concerne 32 pays. Le site Campus France vous fournira toutes les informations sur cette procédure. <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

Le passeport

Il est nécessaire d'être muni d'un passeport délivré dans son pays d'origine. La validité du passeport doit couvrir au minimum toute la durée du séjour. Pour les ressortissants de l'Union européenne, une carte d'identité suffit.

Le visa

Le visa est délivré par le consulat de France dans votre pays d'origine. Il existe globalement deux types de visas :

- de court séjour pour une durée de moins de 3 mois
- de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) pour une durée supérieure à 3 mois (valide 1 an et renouvelable).

Pour l'obtenir, il faut remplir un dossier au consulat de France du

pays d'origine.

Liste des documents à fournir :

- Un passeport en cours de validité
- Une preuve de l'admission à l'Ecole
- Une preuve de revenu annuel au moins égal à 615 euros
- Une preuve de logement en France

Quelques sites et contacts pour vous aider

- <https://www.campusfrance.org/fr>
- <https://france-visas.gouv.fr/> : ce site vous guide dans votre démarche et vous assiste à chaque étape clé de votre demande de visa.
- Préfecture de Police de Paris : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/demarches/les-etudiants-etrangers>
- <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N19804>

Les ressortissants de l'Union Européenne sont exemptés de détention de titre de séjour et de visa.

LES ÉQUIPES

– L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'ÉCOLE CAMONDO

Tout au long de leurs études, les étudiants peuvent compter sur la disponibilité de l'équipe de l'école Camondo. Au sein de cette structure à échelle humaine, une vingtaine de personnes dialoguent avec les étudiants, les enseignants, le monde professionnel et les institutions culturelles et académiques en France comme à l'étranger.

Cette équipe accompagne les Camondiens tout au long de leur vie étudiante et particulièrement dans certains moments clefs comme les recherches de stages et d'emplois, les demandes de mobilités d'études, les recherches de bourses d'études et d'autres formations, les appels à projet, concours et résidences.

Les membres permanents de l'équipe sont joignables par mail avec le principe d'adressage suivant : *prenom.nom@ecolecamondo.fr* (bien noter le .fr)

Vous retrouverez un organigramme pour Paris et Toulon sur le site de l'école <https://www.ecolecamondo.fr/ecole/l-equipe/>

– LE CORPS ENSEIGNANT

Architectes d'intérieur-designers, architectes, designers graphiques, plasticiens, scénographes, concepteurs lumières, concepteurs sonores, enseignants en sciences humaines... forment le corps professoral de l'école. La diversité des profils enrichit la réflexion pédagogique et offre une ouverture transversale sur le monde professionnel.

Des personnalités extérieures interviennent également très régulièrement pour accompagner nos étudiants lors de workshops ou de temps forts de notre pédagogie.

Les enseignants sont joignables par mail avec le principe d'adressage suivant : *prenom.nom@ecolecamondo.net* (bien noter le .net)

Vous retrouverez la liste des enseignants pour Paris et Toulon sur le site de l'école <https://www.ecolecamondo.fr/formation/programme-pedagogique/les-enseignants/>